



HAL
open science

Analyse du mobilier céramique de la nécropole orientale

Catherine Defernez

► **To cite this version:**

Catherine Defernez. Analyse du mobilier céramique de la nécropole orientale: Mission franco-égyptienne de Tell el-Herr (Nord-Sinaï). D. Valbelle. Tell el-Herr. Les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire, pp.190-204, 2007. hal-03687266

HAL Id: hal-03687266

<https://hal.science/hal-03687266>

Submitted on 3 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mission franco-égyptienne de Tell el-Herr (Nord-Sinaï)

Dominique Valbelle, Université de Paris-Sorbonne / Mohammed Abd el-Maksoud, Conseil Suprême des antiquités

Tell el-Herr

les niveaux hellénistiques et du Haut-Empire

sous la direction de Dominique Valbelle



Les investigations conduites à l'automne 1996 dans la vaste nécropole située au nord-est du tell ont procuré une documentation peu abondante, parcellaire, c'est-à-dire marquée par un indice élevé de fragmentation¹. Les pillages opérés par les *sebakhin* dans la plupart des tombes dégagées ont largement contribué à cette maigre collecte. Nul doute, compte tenu de ce paramètre, que la gamme des formes recueillies est limitée numériquement : on dénombre, en effet, cent cinquante quatre éléments formels (bords, cols, profils, fonds, anses) ou NMI (ce chiffre correspond aussi au nombre minimum d'individus) sur un total de six cent soixante unités. Nonobstant, aussi infimes soient-elles, les données acquises à l'issue de l'examen exhaustif du mobilier amassé autorisent quelques observations pertinentes.

- Il ressort, en premier lieu, que le matériel impliqué se démarque de celui qui est issu des habitats par une relative uniformité tant dans les formes que dans les pâtes : les fabriques les plus répandues sont celles qui réunissent les argiles à base limoneuse (L 2-L 3, L 5, L 9-L 12, L 15) ; les pâtes calcaires, à base de marnes (C 8-C 9, C 11-C 13), de même que les productions exogènes (IM 13, IM 17/IM 18, IM 4) ne forment qu'une faible part de la documentation exhumée².

- Sur le plan typologique, la corrélation des données internes et externes incite à penser que la gamme des formes représentées, aussi modeste soit-elle, s'inscrit dans le répertoire de la céramique d'époque hellénistique : les références externes, nombreuses, plaçant la majorité des pièces étudiées au début de cette période.

Certes, comme nous l'avons précisé dans le cadre d'une étude préliminaire³, la présence d'éléments datables de la fin du V^e ou de la première partie du IV^e siècle av. J.-C. dénote, semble-t-il, l'existence de sépultures plus anciennes. Ainsi en est-il, notamment, du matériel extrait des tombes 5, 20, 26, 57 et 115. Cependant, excepté la tombe 57 qui a livré des pièces assurément datables des périodes perse ou préhellénistique⁴, les autres sépultures mentionnées ont fourni des fragments trop infimes pour avancer une datation tant absolue que relative⁵ : en effet, lorsque nous disposons exclusivement de panses de vases, les critères techniques s'avèrent parfois insuffisants pour circonscrire aisément la période à laquelle elles appartiennent : à titre d'exemple, on mentionnera les tessons à pâte alluviale grossière, traduisant le maintien de la tradition pharaonique, qui peuvent appartenir indifféremment au répertoire de

la période perse ou à celui de la période hellénistique. Ce flottement nous laisse donc dans l'expectative quant à l'attribution chronologique de certaines tombes.

En tout état de cause, la documentation provenant des sépultures collectives (T. 60, T. 61 et T. 25) ou des sépultures de construction moins élaborée, en sarcophage de briques crues ou en fosse (T. 3, T. 29, T. 32, T. 33, T. 36, T. 51, T. 52, T. 55, T. 84, T. 86) démontre la fréquence des catégories suivantes : les bols convexes et les assiettes à lèvre interne, les vases à liquides dont les composants les plus nombreux sont les *unguentaria* ainsi que les conteneurs d'origine égyptienne, plus communément connus sous l'appellation d'amphores brunes ; les amphores importées de la sphère égéenne constituent des témoignages fort discrets, à l'inverse de leurs imitations qui occupent une place non négligeable.

Bien qu'attestées en faible quantité et dans un état souvent fragmenté, les séries de vases qui émergent de cette maigre collection sont, à quelques variantes près, analogues à celles qui proviennent des habitations préalablement décrites ; à la liste mentionnée ci-dessus, il convient d'ajouter quelques rares exemplaires de céramiques culinaires du type *caccabé*. Selon toute apparence, les vases fermés sont quantitativement majoritaires : les récipients à liquides ou à verser ainsi que les conteneurs vinaires paraissent avoir été privilégiés. Employés régulièrement dans la vie quotidienne, ces vases, ici à connotation funéraire, n'avaient pour unique fonction que de garantir les besoins du défunt dans l'au-delà.

2.1. Présentation analytique du matériel

2.1.1. Les récipients de table et de service (fig. 130 : 41-42)

Si le nombre de tessons démontre l'ampleur des vaisselles de table parmi les assemblages quotidiens, le mobilier exhumé de certaines tombes rend compte de l'importance numérique de certaines catégories de formes ouvertes, celles qui perpétuent la tradition hellénique, mettant ainsi en avant leur fonction multiple : vases

¹ Le mobilier découvert dans la nécropole a été partiellement étudié à l'automne 1997.

² Cette observation induite à partir d'un faible échantillonnage doit être nuancée : il est probable, en effet, que la faible proportion de tessons en argile calcaire participe d'une collecte aléatoire.

³ M.-C. Boyrivent, S. Desplancques, N. Favry, Chr. Simon 1998, p. 71-72.

⁴ Le mobilier issu de cette sépulture comprend treize unités parmi lesquelles on note un fragment de vase Bès spécifique de la fin de la période perse et des dynasties indigènes ; signalons également la présence de deux fragments d'amphore de type phénicien.

⁵ On mentionnera toutefois un fragment de céramique attique, un tesson d'amphore syro-palestinienne ou phénicienne ainsi qu'un tesson d'amphore chypriote, dont la datation pourrait remonter à la première moitié du IV^e siècle av. J.-C., parmi les trouvailles faites dans la tombe 5.

à boire, couvercles, lampes mais en outre bols et plats destinés à présenter et à contenir des offrandes. Quantitativement, c'est la tombe collective n° 60 qui a procuré l'échantillonnage le plus significatif ; on dénombre au total : six bords d'assiettes ou plats à parois évasées dont un en pâte fine, noire, L 11, 2 bords de coupelle ou bol convexe et cinq fragments de base annulaire. Dans ce contexte, les trouvailles indiquent une part plus importante des assiettes à parois évasées ; on en recense également dans les sépultures 61 (NMI : 1), 29 (NMI : 2) et 55 (NMI : 2). Dans d'autres tombes cependant, ce sont les coupelles ou bols convexes qui sont attestés, bien qu'en faible quantité ; ainsi en est-il dans les tombes 57 (NMI : 1), 82 (NMI : 1) et 4 (NMI : 1).

Une identification typologique précise reste délicate en raison du taux élevé de fragmentation du matériel. Nul doute toutefois que les pièces retenues et les mieux préservées, tel que l'exemplaire n° 41, caractérisé par de petites dimensions et une vasque profonde que termine une lèvre amincie peu incurvée, s'apparentent davantage aux modèles anciens propres au répertoire du III^e siècle av. J.-C. Les références externes sont nombreuses⁶. Du Nord-Sinaï à la Haute Égypte, ce type foisonne sur les sites tant urbains que funéraires. Les fourchettes chronologiques proposées sont longues ; il apparaît néanmoins que certains contextes militent en faveur d'une datation placée au III^e siècle, voire au début du II^e siècle av. J.-C. La pièce n° 42 appartient indiscutablement à une assiette ou plat à parois évasées proches de celles qu'ont livrées les habitats.

2.1.2. Les récipients culinaires (fig. 130 : 43-45)

Tout comme le groupe défini précédemment, les vaisselles culinaires occupent une place privilégiée parmi les assemblages funéraires. Certes, leur faible nombre sur les planches illustrées ici n'est pas significatif de leur fréquence : la finesse de leurs parois ainsi que leur grande taille garantissent peu la préservation complète, sinon partielle, de tels récipients. Autant que la documentation amassée l'incite à penser, les vases de cuisson apparentés aux *caccabai*, *chytrai* et *lopades* sont assez bien attestés dans la nécropole : outre les exemplaires cités, extraits des tombes 84, 55, 15 et 16, il faut ajouter les tessons découverts dans les tombes 21 (un bord de *lopas*), 26 (panses), 36 (un bord de *caccabé*), 25 (une anse), 55 (un fond de *cac-*

cabé ou de *chytra*), 51 (panses), 75 (une anse de *lopas*), 32 (un bord de *caccabé*) et 60 (panses et un bord de *caccabé*).

Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce phénomène n'a rien de singulier. D'autres nécropoles mises au jour en Égypte ont également procuré un échantillonnage plus ou moins réduit de ce type de vases : ainsi en est-il de quelques tombes fouillées en Moyenne Égypte, sur le site de Mostagedda ou dans son voisinage immédiat⁷ ; on évoquera, en outre, la nécropole de Chatby à Alexandrie où, comme il a déjà été précisé, des *caccabai* ont été identifiées dans certaines sépultures⁸.

Comme le souligne à juste titre V. R. Anderson-Stojanovic⁹, la destination finale de ces récipients reste aléatoire dans le monde grec¹⁰ : « On the other hand, the function of the cups, bowls, and other vases most often found in burials has also been the subject of controversy, and is, by no means, resolved. It is likely that burial offerings are related in some way to the nature of the funeral ». De toute évidence, comme le précisent d'autres auteurs¹¹ « Generally speaking Hellenistic graves in Attica are not well furnished ». À la différence de l'époque classique, en effet, les objets céramiques ne sont plus exposés uniquement pour leur valeur intrinsèque mais principalement pour leur contenu ; on remarquera la carence, sinon la quasi absence de céramiques peintes ou autres vaisselles fines. Loin de nous perdre en conjectures sur la signification réelle de ces céramiques dans le cadre d'un rituel funéraire, on peut aisément suggérer que les témoins des récipients culinaires attestés à Tell el-Herr devaient sans nul doute garantir les besoins du défunt dans l'au-delà ; aussi modestes soient-elles, ces céramiques, qu'il s'agisse de *caccabai*, de *chytrai* ou de *lopades*, trahissent les goûts et les habitudes alimentaires de ou des occupants de la tombe et, qui plus est, d'une époque.

D'un point de vue typologique, les modèles représentés s'inscrivent bel et bien dans la tradition hellénique, tout au moins en ce qui concerne la *caccabé* n° 43 qui se singularise par la présence d'un ressaut à la jonction interne entre la lèvre et l'épaule ; rappelons, en effet, que ce détail morphologique plaide généralement en faveur

⁶ Voir *infra*, catalogue n° 41 et *supra* § 1.2.1.

⁷ G. Brunton, O.B.E. 1937, pl. LXXXI : 30-31.

⁸ E. Breccia 1912, p. 89, fig. 50.

⁹ V.R. Anderson-Stojanovic 1987, p. 120.

¹⁰ Cette citation s'applique bien évidemment à l'ensemble des vases trouvés dans une tombe (bols, coupes, *unguentaria*, amphores, etc.).

¹¹ D.C. Kurtz, J. Boardman 1971, p. 164.

d'une datation vers le début de la période ptolémaïque, soit le III^e siècle av. J.-C.¹² En revanche, cette remarque peut difficilement s'appliquer à l'exemplaire suivant, n° 44, dans la mesure où plusieurs indices (absence de saillie prononcée à la base du col, profil de la lèvre et position des anses) suggèrent que nous sommes en présence d'une variante plus tardive, peut-être une forme hybride alliant à la fois les modèles classiques grecs et les modèles égyptiens¹³. Les rares références externes connues¹⁴, comme celles de Kôm Hadid, indiquent une datation au III^e siècle av. J.-C. ; or, à la différence de notre exemplaire, les parallèles mentionnés montrent une saillie plus marquée à la transition entre le col et l'épaule. Quant aux autres occurrences signalées à Tell el-Balamoun et à Tanis¹⁵, leur datation reste approximative ; comme leur pendant n° 44, celle-ci ne devrait cependant pas se situer en-deçà de 200 av. J.-C. Il en va sans doute de même pour le type n° 45, pour lequel trop d'imprécisions demeurent encore en ce qui concerne sa fonction : le profil du col, évasé, peu épais, formant une courbe continue avec l'épaule, offre des affinités patentes avec la *chytra*¹⁶ ; or, pour l'instant, les comparaisons restent difficiles à établir : seul un exemplaire proche a été identifié à Tanis, dans la zone du lac sacré.

2.1.3. Les vases à liquides ou à verser

2.1.3.1. Les pichets (fig. 130 : 46)

Si, comme nous l'avons indiqué¹⁷, les vases à liquides ou à verser font quasiment défaut parmi la documentation étudiée issue du quartier d'habitations, ces céramiques sont en outre peu attestées dans le secteur de la nécropole ; or, à la différence des autres contextes, elles sont exceptionnellement mieux préservées.

Au vu cependant des trouvailles sporadiques faites en surface, ces catégories de récipients sont, semble-t-il, numériquement importantes. L'aspect souvent fragmentaire des tessons ramassés, de même que leur petitesse, entravent bien souvent une analyse formelle pertinente et, par voie de conséquence, une datation fine sinon relative. À en juger néanmoins par l'éventail de formes recueillies, il apparaît que les types les plus répandus sont, à quelques exceptions près, comparables à ceux qui ont été mis au jour récemment dans la région de Naucratis (Kôm Hadid et Kôm Ge'if)¹⁸. Il s'agit principalement de formes élaborées du type *œno-*

choé, dont la spécificité réside dans la forme et la posture de l'anse (en boucle, dépassant largement le cadre de l'ouverture)¹⁹, de pichets à la lèvre à méplat, dont des antécédents sont connus aux époques antérieures²⁰, et de cruches ou pichets proches de l'exemplaire n° 46 provenant de la tombe collective n° 60.

Contrairement aux autres catégories de vases mentionnées, les pichets caractérisés par un corps pansu, globulaire, une base plate saillante ou annulaire et un haut col sur lequel vient s'appliquer une anse assez ample possèdent peu ou pas de pendants parmi les corpus traditionnellement datés de l'époque hellénistique. De toute évidence, nous sommes en présence d'un produit formel typiquement égyptien, le plus souvent manufacturé dans une argile alluviale rouge (fabrique L 5 à Tell el-Herr).

La littérature céramologique existante révèle peu de parallèles précis. Au contraire, à l'instar des *unguentaria*, elle met en avant la vocation funéraire de ces contenants. Aux formes signalées dans le catalogue provenant du site de Tell el-Balamoun, il convient d'ajouter les nombreux exemplaires apparentés découverts naguère dans les nécropoles comportant des inhumations d'époque ptolémaïque ou du début de l'époque romaine : à titre d'exemple, on mentionnera celles localisées près des sites de Mostagedda²¹ ou de la pyramide de Meidoum²² ; la cité alexandrine a livré plusieurs pièces similaires de forme et de taille variables, à commencer par la nécropole de Moustafa Pacha²³. Bien que les liens de parenté demeurent fugitifs (col haut et lèvre de profil distinct), ces spécimens appartiennent à la même série de vases. Dans des contextes autres que funéraires, ces contenants

¹² Voir *Supra*, § 1.2.2.1. Il est à préciser que le profil du bord évoque celui de certaines variantes de la *lopas* (C. Harlaut 2002, p. 280, fig. 4d).

¹³ Pour de plus amples informations, voir *supra* § 1.2.2.1.

¹⁴ Voir *infra*, catalogue n° 44.

¹⁵ Voir *infra*, catalogue n° 44.

¹⁶ Comparez notamment avec des exemplaires inédits issus d'Alexandrie (C. Harlaut 1997, pl. 3, 6).

¹⁷ Voir *supra*, § 1.2.3.

¹⁸ A. Leonard, Jr. 2001, p. 38-41, p. 121, fig. 2.36, p. 125, fig. 2.38, p. 127, fig. 2.39 ; A. Leonard, Jr. 1997, p. 175, fig. 6.13 : 19, p. 223, fig. 6.37 : 14, p. 247, fig. 6.49 : 10.

¹⁹ Pour de plus amples informations, A. Poludnikiewicz 1992, p. 97, fig. 2-3 (formes complètes). Un fragment d'anse appartenant selon toute vraisemblance à une *œnochoé* a été découvert dans la tombe 36.

²⁰ À propos de ce type de vase, les éditeurs de Kôm Hadid précisent : « No Egyptian parallels are known to me ; the form is very close to a Phoenician table amphora variation made in the early first century B.C. ». Rien n'interdit de supposer une origine phénicienne pour ce genre de récipient. Il est à préciser, cependant, que ces pichets caractérisés par une saillie marquée sous la lèvre sont déjà bien attestés en Égypte, tout au moins dans le Delta oriental, à l'époque perse achéménide. Le site de Tell el-Herr en a fourni plusieurs exemples en pâte marneuse et en pâte alluviale (C. Defernoz 2003, p. 158-162, pl. XXIX : 80, pl. LII : 141a-b). Des exemples inédits datables du IV^e siècle av. J.-C. ont également été mis au jour. En outre, il est à signaler que plusieurs exemples inédits extraits de contextes ptolémaïques ont été découverts sur les sites de Tell Abou Seifah/l'antique Silé, de Tanis et de Bouto (observation personnelle).

²¹ G. Brunton, O.B.E. 1937, pl. LXXXI : 25 (pichet découvert dans la tombe 3010).

²² W.M.F. Petrie, E. Mackay, G. Wainwright 1910, pl. XXVIII : 161-164.

²³ A. Adriani 1936, p. 136, fig. 58 : 11-12, 15, 19. La datation de ces spécimens couvre l'époque hellénistique, III^e-II^e siècles av. J.-C. Voir aussi le mobilier issu de la nécropole de Gabbari (A. Lamarche 2003, p. 168, pl. 3 : 14).

connaissent des références à Memphis²⁴ et à Tell Edfou²⁵, où la datation proposée reste aléatoire, également à Tell Timai²⁶ où un spécimen proche est clairement daté de la fin du II^e siècle-première partie du I^{er} siècle av. J.-C.

Sur le plan chronologique, l'insertion de ce type de récipient dans une fourchette précise reste délicate : le mobilier issu de Kôm Hadid/Kôm Ge'if²⁷ et d'Alexandrie²⁸ laisse penser que son introduction se situe dans les premières décennies du III^e siècle av. J.-C., tandis que le site de Tell Timai témoigne encore de son existence à la fin de la période ptolémaïque. À Tell el-Herr, le mobilier découvert en association avec ce récipient couvre largement la deuxième partie du III^e siècle et tout le II^e siècle av. J.-C.

2.1.3.2. Les *unguentaria* (fig. 130 : 47-50)

Comme l'ont déjà mis en avant plusieurs auteurs²⁹, la terminologie de ce groupe particulier de vases qui se distinguent par leurs petites dimensions et, surtout, l'étroitesse de leur forme est ample : couramment désignés en effet sous le nom d'*unguentaria* dans le bassin méditerranéen oriental, on les dénomme *balsamari* dans la sphère méditerranéenne occidentale ; en outre, leur attribue-t-on les termes d'*alabastron*, d'*ampulla* et de *lacrimarium*. Nul doute que cette pluralité de termes dénote une pluralité de fonctions. Encore faut-il connaître l'usage initial de ce type de récipient que l'on considère généralement comme le successeur direct du lécythe de l'époque classique.

Forme spécifique du monde hellénistique, l'*unguentarium*, dont l'introduction en Grèce se place dans le courant du IV^e siècle av. J.-C.³⁰, a assurément joui d'une production et d'une diffusion à grande échelle. À l'instar des lécythes, la documentation existante révèle la présence de cette catégorie de vases dans les contextes urbains et domestiques : ces récipients apparaissent systématiquement parmi le répertoire de la vaisselle de table des sites de Péluse, de Tell Atrib et de Naucratis³¹. Toutefois, celle-ci démontre la fréquence de ces flacons dans les nécropoles, que ce soit en Égypte ou dans les pays limitrophes³² : à titre d'exemple, on mentionnera les trouvailles faites dans les nécropoles diverses de la capitale alexandrine (nécropoles de Moustafa Pacha,

d'Ezbet el-Makhlouf et de Gabbari³³) ou celles de Marina el-Alamein et de Tell el-Yehudieh³⁴. À Tell el-Herr, bien que la documentation reste parcellaire, ce sont à l'évidence dans les tombes que ces produits sont représentés de manière notable : outre plusieurs exemples dans la sépulture collective n° 60 (deux formes partiellement endommagées, un col et trois bases), on recense trois autres fragments de bases dans les tombes numérotées respectivement 7, 36 et 51.

Au regard de la documentation externe, l'*unguentarium* occupe manifestement une place prépondérante parmi les équipements funéraires dans l'ensemble du monde méditerranéen non seulement à l'époque hellénistique mais aussi à l'époque impériale. Cependant, si l'on note une affiliation typologique avec le lécythe ou l'amphoriskos, doit-on pour autant leur assigner une fonction parallèle ?

En ce qui concerne cette catégorie de vases, l'idée généralement véhiculée est celle selon laquelle la vocation première des *unguentaria* était le transport d'onguents, d'huiles parfumées ou de substances cosmétiques³⁵. Selon certains auteurs³⁶, la morphologie de ces vases était parfaitement adaptée au transport, notamment sur de longues distances. En effet, selon eux, ces récipients seraient avant tout les témoignages d'un commerce florissant et régulier entre les régions productrices des denrées susmentionnées et les régions consommatrices ; autrement dit, ils présupposent que leur aire de production doit être mise en corrélation directe avec celle de leur contenu ; dans le cadre de cette hypothèse, on admet alors une adéquation entre le contenant et le contenu.

²⁴ Parmi le matériel issu du nettoyage à l'est du temple de Merenptah figure un pichet comparable à celui qui est illustré ici (W.M.F. Petrie 1909, pl. XLVI : 55) ; la datation proposée se situe aux alentours de 300 av. J.-C.

²⁵ K. Michalowski et al. 1938, p. 84, fig. 122 (pichet de grande taille).

²⁶ E.L. Ochsenschlager 1967, p. 40, fig. 6 (exemplaire daté de la période hellénistique).

²⁷ A. Leonard, Jr. 2001, p. 39.

²⁸ A. Adriani 1936, p. 136, fig. 58.

²⁹ A. Camilli 1999, p. 9-10 ; V.R. Anderson-Stojanovic 1987, p. 105-106.

³⁰ Sur ce point, se référer à H.A. Thompson 1934, p. 472-474 ; l'auteur présuppose une origine syrienne. À propos de la genèse des *unguentaria* de couleur grise d'époque hellénistique trouvés en Grèce, voir notamment : S.I. Rotroff 1984, p. 258.

³¹ Voir *infra*, catalogue nos 47-50. Pour ce qui concerne Naucratis, voir également A. Leonard, Jr. 2001, p. 117, fig. 2.34.

³² Se référer à l'étude menée par A. Camilli 1999, puis celle de V.R. Anderson-Stojanovic 1987, p. 105, n. 2, p. 106, n. 3.

³³ À propos du mobilier découvert dans la nécropole de Gabbari, voir P. Ballet, C. Harlaut 2001 B, p. 344, 366 ; A. Lamarche 2003, p. 166, pl. 1 : 1 (fin II^e/I^{er} siècle av. J.-C.).

³⁴ Voir *infra*, catalogue nos 47-50. Pour le mobilier issu de la nécropole de Marina el-Alamein, voir W.A. Daszewski et al. 1990, p. 22, fig. 4 : 15b.

³⁵ H.A. Thompson 1934, p. 473 ; voir également A. Camilli 1999, p. 34-37.

³⁶ *Ibid.*, p. 34-35. Voir les remarques faites par A. Leonard, Jr. 2001, p. 38, à propos des modèles attiques. On se référera également à V.R. Anderson-Stojanovic 1987, p. 115 ; l'auteur précise : « It has been suggested that unguentaria were produced exclusively by a small number of workshops, perhaps allied with perfume or unguent manufacturers who used the bottles as containers for shipping their products throughout the Mediterranean ».

Analyse du mobilier céramique de la nécropole orientale

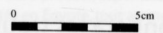
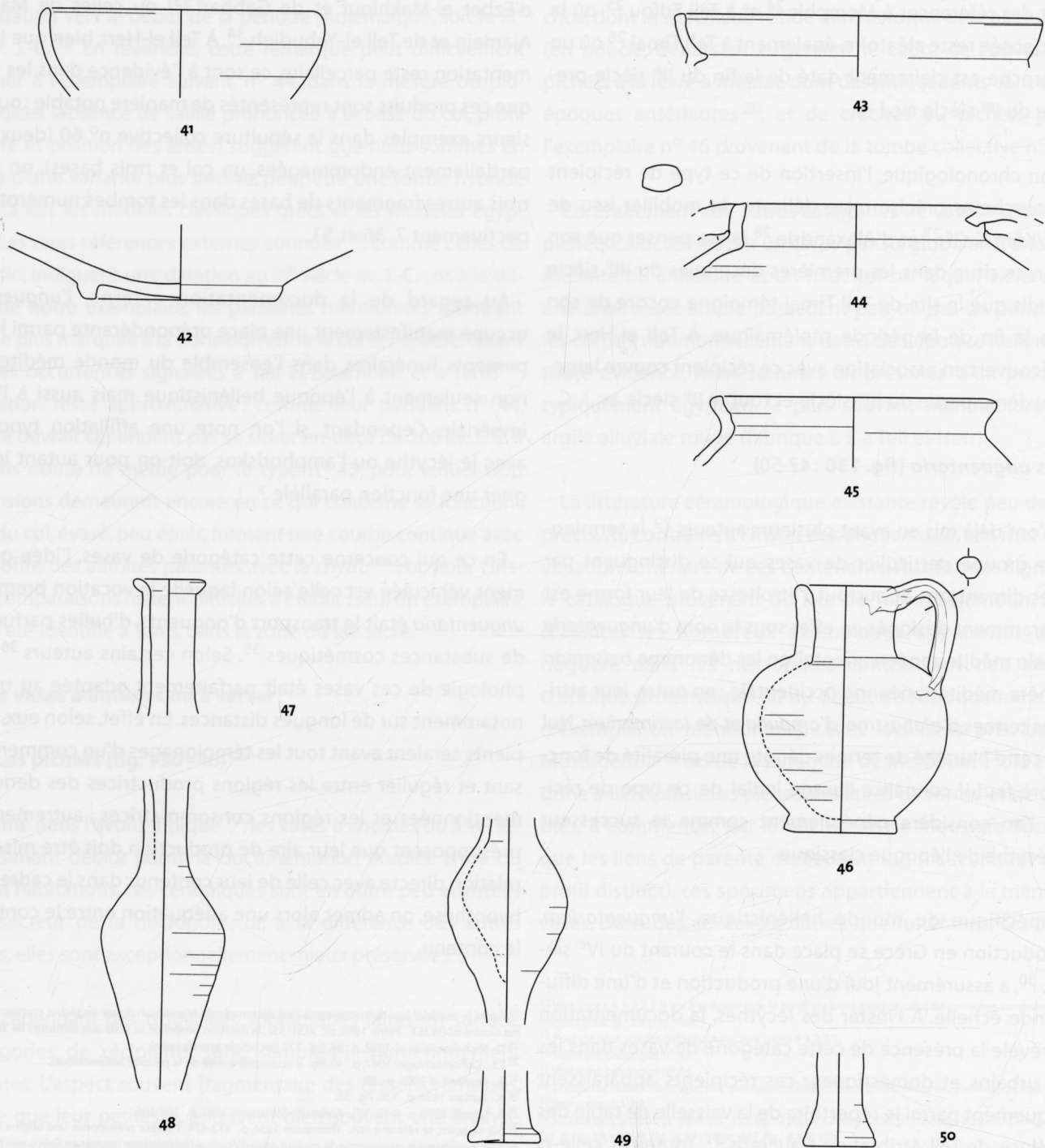
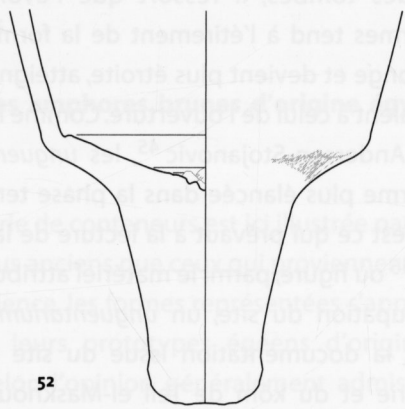
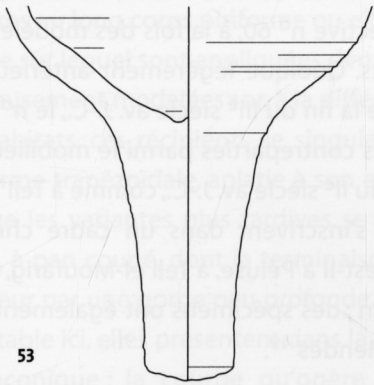


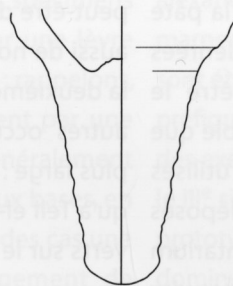
Fig. 130. Formes céramiques de la nécropole: vaisselle de table, récipients culinaires, vases à liquide (dessins V. Bardel, L. Dalmau-Bastide, E. Langelin, A. Stoll)



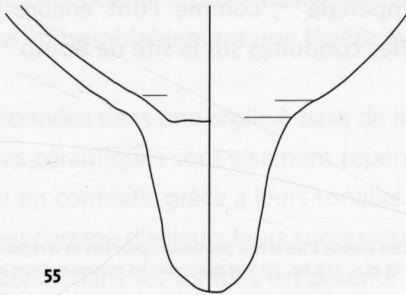
52



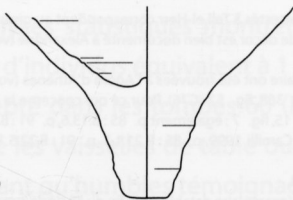
53



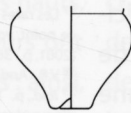
54



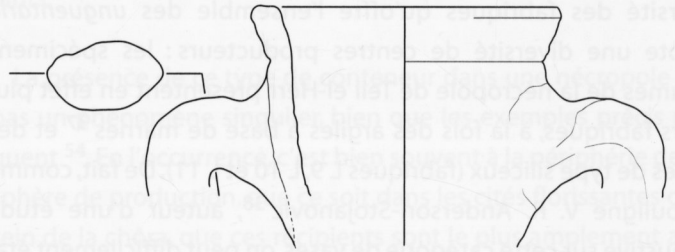
55



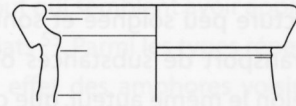
56



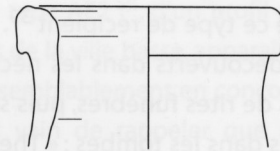
60



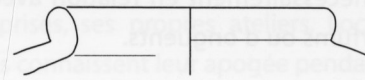
51



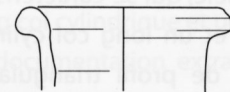
57



58



59



61



Fig. 131. Formes céramiques de la nécropole: récipients de stockage et de transport (dessins V. Bardel, L. Dalmau-Bastide, E. Langelin, A. Stoll)

Or, ainsi que le laisse transparaître la documentation récente, la diversité des fabriques qu'offre l'ensemble des *unguentaria* dénote une diversité de centres producteurs : les spécimens exhumés de la nécropole de Tell el-Herr présentent en effet plusieurs fabriques, à la fois des argiles à base de marnes³⁷ et des argiles de type siliceux (fabriques L 9, L 10 et L 11). De fait, comme le souligne V. R. Anderson-Stojanovic³⁸, auteur d'une étude exhaustive sur cette catégorie de vases, on peut difficilement établir une correspondance entre le type et son contenu, d'autant que la qualité des produits varie d'un site à l'autre, d'un contexte à l'autre : les *unguentaria* à connotation funéraire montrent généralement une facture peu soignée et sont, par conséquent, peu conformes au transport de substances onéreuses. Il s'avère en effet, toujours selon le même auteur, que ces contenants ont une morphologie plus appropriée à la conservation de denrées liquides (vin, eau, huile ou miel), même si la porosité de la pâte empêche de retenir le liquide longtemps, qu'à celle de denrées solides (onguents divers et variés). L'encens paraît être le contenu idéal de ce type de récipient³⁹. Il est fort probable que les *unguentaria* découverts dans les nécropoles ont été utilisés au préalable lors de rites funéraires, puis soigneusement déposés comme offrandes dans les tombes : « The ceramic unguentarium seems to succeed the lekythos of Classical times as a popular grave offering throughout the Mediterranean world »⁴⁰. La fonction des *unguentaria* fut en relation directe avec le rituel funéraire et pas nécessairement en relation avec un éventuel commerce de parfums ou d'onguents.

Quelle que soit leur fonction précise, les pièces extraites des tombes de Tell el-Herr illustrent le type le plus largement diffusé dans le bassin méditerranéen oriental. Il s'agit en effet de récipients au corps fuselé, qui se caractérisent par un pied évasé de hauteur moyenne et un long col cylindrique que termine une lèvre arrondie ou de profil triangulaire⁴¹. Ailleurs, comme à Naucratis par exemple⁴², le type fusiforme est mis en valeur par un décor sommaire de bandes horizontales ou obliques.

Quoique limitées, les références externes indiquent une datation dans les dernières décennies du III^e siècle pour la pièce n° 49⁴³ et une datation au II^e siècle av. J.-C. pour le n° 48 qui se distingue par sa forme plus élancée⁴⁴. Au regard de la documentation bien

préservée, issue des tombes, il ressort que l'évolution des *unguentaria* fusiformes tend à l'étirement de la forme en hauteur : la forme s'allonge et devient plus étroite, atteignant de fait un diamètre équivalent à celui de l'ouverture. Comme le souligne à juste titre V. R. Anderson-Stojanovic⁴⁵, les *unguentaria* fusiformes ont une forme plus élancée dans la phase terminale de leur production. C'est ce qui prévaut à la lecture de la stratigraphie de Kôm Ge'if⁴⁶ où figure, parmi le matériel attribué à la dernière phase d'occupation du site, un *unguentarium* au corps fuselé, très étroit ; la documentation issue du site du *Cricket Ground* à Alexandrie et du kôm de Tell el-Maskhouta semble étayer cette proposition chronologique⁴⁷. À Tell el-Herr, on note la présence concomitante dans le même contexte, en l'occurrence la tombe collective n° 60, à la fois des modèles anciens et des modèles récents. Quoique légèrement antérieur au n° 48, peut-être datable de la fin du III^e siècle av. J.-C., le n° 49 possède aussi de nombreuses contreparties parmi le mobilier datable de la deuxième partie du II^e siècle av. J.-C., comme à Tell Timai⁴⁸ ; les autres occurrences s'inscrivent dans un cadre chronologique plus large : ainsi en est-il à Péluse, à Tell el-Moufarig, à Tanis ainsi qu'à Tell el-Balamoun ; des spécimens ont également été découverts sur le site de Mendès⁴⁹.

En tout état de cause, la pérennité de ces récipients est assurée jusqu'à l'époque impériale⁵⁰, comme l'ont encore démontré récemment les fouilles conduites sur le site de Bouto⁵¹.

³⁷ Les rares spécimens à pâte calcaire attestés à Tell el-Herr proviennent peut-être de la région d'Alexandrie (sur ce point, voir S. Élaigne 1998, p. 94 et p. 112, fig. 70). Voir également les remarques faites par A. Leonard, Jr. (2001, p. 36).

³⁸ V.R. Anderson-Stojanovic 1987, p. 114-122 (en particulier p. 115).

³⁹ *Ibid.*, p. 121. L'auteur précise : « ...it is possible that the vessels were filled with scented oil or incense, providing a pleasant fragrance for the deceased on his journey to the underworld ».

⁴⁰ *Ibid.*, p. 106.

⁴¹ A. Camilli 1999, p. 25. Les spécimens attestés à Tell el-Herr correspondent au groupe B.

⁴² A. Leonard, Jr. 2001, p. 36-38. Ce type de décor est bien documenté à Alexandrie (voir A. Adriani 1936, p. 136, fig. 58 : 23, 28).

⁴³ Des formes comparables à cet exemplaire ont été trouvées à l'Agora d'Athènes (voir H.A. Thompson 1934, p. 326, fig. 9 : A64, p. 335, fig. 15 : B6-B7, p. 368, fig. 52 : C76). Pour ce qui concerne la chronologie de ce type, se référer à A. Camilli 1999, p. 14, fig. 5, p. 15, fig. 7 ; également p. 85 : B.13.6, p. 91 : B.22.6.1.

⁴⁴ Voir les datations proposées dans A. Camilli 1999, p. 85 : B.21.1.3, p. 91 : B.22.5.1 (II^e siècle av. J.-C.), p. 97 : B.31.9.1 (I^{er} siècle av. J.-C.).

⁴⁵ V.R. Anderson-Stojanovic 1987, p. 108.

⁴⁶ A. Leonard, Jr. 1997, p. 251, fig. 6.51 : 7 (exemplaire datable de la fin du II^e siècle/première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.).

⁴⁷ Voir *infra*, catalogue n° 48. Une datation tardive est également proposée pour les exemplaires trouvés dans la nécropole de Gabbari (voir A. Lamarche 2003, p. 123).

⁴⁸ E.L. Ochsenchlager 1967, p. 38, fig. 5, p. 47, fig. 20, p. 50, fig. 31.

⁴⁹ D.B. Redford 2004, p. 182, pl. T : 17-18 (il s'agit de bases uniquement).

⁵⁰ S. Élaigne 1998, p. 94 et p. 112, fig. 70-72.

⁵¹ U. Hartung *et al.* 2003, p. 235 (mise au jour de petits dépôts d'*unguentaria* à engobe rouge près d'une série de fours), p. 240, fig. 13 : 4, p. 242, fig. 14 : 3 (formes un peu différentes).

2.1.4. Les récipients de stockage et/ou de transport : les amphores

2.1.4.1. Les amphores brunes d'origine égyptienne (fig. 131 : 51-56)

Cette série de conteneurs est ici illustrée par des modèles légèrement plus anciens que ceux qui proviennent des habitats⁵². De toute évidence, les formes représentées s'apparentent très étroitement à leurs prototypes égéens d'origine présumée rhodienne, selon l'opinion généralement admise. En effet, à l'examen des pièces qui nous sont parvenues, les fragments de cols et de bases identifiés au sein de ce groupe appartiennent aussi à des amphores au long corps piriforme ou elliptique, nanties d'un col tubulaire sur lequel sont appliquées deux longues anses courbées soigneusement modelées ; or, à la différence des spécimens issus des habitats, ces récipients se singularisent par une lèvre basse de forme trapézoïdale, aplatie à son extrémité ; rappelons, en effet, que les variantes plus tardives se distinguent par une lèvre haute, à pan coupé, dont la terminaison est généralement mise en valeur par une gorge peu profonde. Quant aux bases, en nombre notable ici, elles présentent dans la majorité des cas une forme tronconique : la courbe qu'opère le changement de contour avec la panse est le plus souvent continue ; dans un cas seulement, cependant, le profil forme une rupture angulaire, ce qui dénote vraisemblablement une légère évolution.

Confectionnées dans une argile à base de limon du Nil, L 15, L 9 ou L 10, ces céramiques sont aisément repérables, que ce soit en surface ou en contexte, grâce à leurs tonalités variant du brun au gris — tout comme d'ailleurs leurs successeurs décrits plus hauts. Leur fréquence dans les tombes est patente : ces conteneurs ont en effet été identifiés dans la plupart des tombes fouillées : ainsi, dans les sépultures 3, 21, 27, 29, 32, 34, 52, 60, 61, 66, 69, 77, 81, 86, 93, 97 ; les analyses statistiques montrent qu'ils représentent un total minimum d'individus équivalent à 1 ou 2 dans la majorité des contextes, excepté dans les tombes 60 (NMI : 10), 61 (NMI : 3). Au même titre que les vaisselles de table ou récipients culinaires, ces amphores, en tant qu'humbles témoignages de la vie quotidienne, ont été déposées comme offrandes auprès du défunt⁵³ ; il est à préciser, cependant, que des amphores comparables à celles qui

sont étudiées ici ont également servi pour des inhumations d'enfants.

La présence de ce type de conteneur dans une nécropole n'est pas un phénomène singulier, bien que les exemples précis manquent⁵⁴. En l'occurrence, c'est bien souvent à la périphérie de leur sphère de production, que ce soit dans les cités florissantes ou au sein de la chôra, que ces récipients sont le plus amplement attestés.

Ainsi, en marge de la capitale alexandrine, ce sont manifestement les ateliers du lac Mariout qui semblent avoir approvisionnés la cité et ses environs immédiats⁵⁵. Parmi les types répertoriés issus de la Maréotide figurent en effet des amphores voisines de celles qui sont représentées à Tell el-Herr. Formant le type AE1 dans le corpus alexandrin⁵⁶, ces emballages façonnés dans une pâte à base de marnes et qui se démarquent par une couverture de couleur claire sont étroitement associés au groupe dit de Pétos⁵⁷. Ce modèle qui préfigure l'amphore de type AE2⁵⁸, d'un profil apparenté à celui des exemplaires extraits de la ville basse, apparaît à Alexandrie dès le III^e siècle av. J.-C., vraisemblablement en concomitance avec son prototype ; il n'est pas vain de rappeler que c'est Rhodes qui domine le marché au début de la période hellénistique.

Ailleurs, parmi les centres commerciaux importants, il est à mentionner la cité de Naucratis qui possède, comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, ses propres ateliers. Localisés à Kôm Dahab⁵⁹, ces centres connaissent leur apogée pendant les III^e et II^e siècles av. J.-C. Outre les types préalablement mentionnés, proches des amphores de type AE2 trouvées à Alexandrie, les ateliers naucratites en activité au III^e siècle produisirent, selon toute apparence, des emballages similaires aux modèles rhodiens, caractérisés par des anses en étrier, un long col cylindrique et une lèvre basse ou de hauteur moyenne⁶⁰ ; la documentation extraite du site de Kôm

⁵² Comparez avec les exemplaires numérotés 33-35.

⁵³ À propos de la fonction de ces amphores, voir notamment W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie, J.W. Rehard 1986, p. 549-550.

⁵⁴ Nous disposons peu de parallèles précis pour les exemplaires étudiés ici ; en revanche, pour ce qui concerne les variantes plus tardives, issues de contextes funéraires, on peut notamment se référer à : A. Kaan Senol 2003, p. 209 (mobilier issu de la nécropole de Gabbari) et R. Mond, O.H. Myers 1934, pl. LXXX, CXXXI : 88g, CXLVII : D, CXLVIII : G.

⁵⁵ A. Abd el-Fattah 1998, p. 37-53 ; J.-Y. Empereur, M. Picon 1998, p. 75-91.

⁵⁶ Voir *Ibid.*, p. 77, fig. 2.

⁵⁷ V. Grace, J.-Y. Empereur 1981, p. 413-416.

⁵⁸ J.-Y. Empereur, M. Picon 1998, p. 77, fig. 3.

⁵⁹ À l'issue d'une vaste reconnaissance menée dans la partie occidentale du Delta.

Voir W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie 1986, p. 61-75 ;

W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie, J.W. Rehard 1986, p. 535-550 ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 45-46.

⁶⁰ W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie, J.W. Rehard 1986, p. 546, fig. 8-9, p. 548, fig. 10.

Dahab met surtout en avant des récipients qui se démarquent par une convexité de la lèvre externe plus marquée⁶¹. Sur le site de Kôm Ge'if⁶², ces variantes sont attestées depuis le milieu du III^e siècle jusqu'au milieu du II^e siècle av. J.-C. ; les niveaux hellénistiques anciens ont livré à la fois des amphores à la lèvre haute, simple, à pan coupé, et des amphores à la lèvre plus courte, carée. Fondée sur la chronologie fournie par les séquences stratigraphiques de Kôm Ge'if, la datation des amphores brunes identifiées à Kôm Hadid, comparables à nos exemplaires, couvre les dernières décennies du III^e siècle et la première moitié du II^e siècle av. J.-C.⁶³

À la lecture de la documentation existante, l'impression qui prévaut est que cette amphore a connu une production sur grande échelle dès le III^e siècle av. J.-C. De fait, on peut raisonnablement supposer l'existence de nombreux autres ateliers dans le Delta et ailleurs, en addition à ceux de Naucratis et du lac Mariout. Les investigations récentes conduites le long du littoral occidental du Delta ont démontré la présence de fours d'amphores sur le site de Tell el-Haraby, à proximité d'El-Alamein⁶⁴ ; or, les productions issues de ces ateliers correspondent à des modèles tardifs datables de la fin de la période hellénistique. La même remarque vaut également pour le matériel de Bouto⁶⁵. A *contrario*, les trouvailles extraites des sites de Péluse, de Tell el-Kana'is⁶⁶ et de Tell el-Moufarig⁶⁷ suggèrent fortement l'existence de fours à amphores dans la basse région pélusiaque : les modèles connus, qu'ils soient anciens ou récents, sont de facture comparable aux exemples de Tell el-Herr. Dans les parties centrales et orientales du Delta, on signalera leur présence en maints endroits⁶⁸ : Mendès⁶⁹, Tell Timai, Tell el-Maskhouta⁷⁰, Tanis, Tell el-Balamoun, sans oublier Tell Atrib⁷¹ ; en Moyenne et en Haute Égypte, pour ne citer que quelques exemples, cette série d'amphores a été identifiée à Tebtynis⁷², à Karnak⁷³, à Coptos⁷⁴, également à Qaseir el-Qadim⁷⁵.

Les données externes indiquent que les spécimens provenant de la nécropole de Tell el-Herr devraient se situer dans le même intervalle, deuxième moitié du III^e siècle/première moitié du II^e siècle av. J.-C., excepté le type n° 55 dont le profil de la base, similaire à celui des exemplaires de Tell el-Haraby⁷⁶, plaide en faveur d'une datation tardive, vers la fin du II^e siècle/I^{er} siècle av. J.-C.

2.1.4.2. Les imitations ou copies de conteneurs (fig. 131 : 57-60)

Outre des imitations grossières d'amphores rhodiennes ou proto-rhodiennes, le mobilier à connotation funéraire renferme aussi des assimilations d'autres types de conteneurs importés du monde grec et/ou levantin.

Certes, tout comme pour le matériel issu des habitats, la corrélation n'est pas toujours aisée entre le produit imité et son prototype, d'autant plus lorsque nous disposons seulement d'une partie infime du vase (bord, base, anse). En l'occurrence, cependant, il appert que les pièces étudiées se répartissent en quatre catégories bien distinctes : les trois premières, représentées par les n°s 57, 58 et 60, appartiennent, selon toute apparence, à la sphère égéenne, tandis que l'ultime groupe, illustré par le n° 59, correspond à l'évidence à la sphère syro-palestinienne. À ces catégories, il convient d'ajouter celle, non illustrée ici, qui réunit les imitations ou assimilations d'amphores chypriotes dont les principaux témoins se présentent sous forme d'anses de panier⁷⁷.

Comme il a été précisé, les relations formelles sont loin d'être pertinentes, notamment en ce qui concerne les catégories égéennes. Ainsi, par exemple, à propos du n° 57, dont des pendants existent sur le site proche de Tell el-Kana'is et sur celui, plus éloigné, de Tell el-Balamoun⁷⁸, si la forme trapézoïdale de la lèvre marquée par une gorge interne peu profonde évoque, d'une manière générale, certaines séries amphoriques grecques, les rapprochements cohérents avec un modèle précis restent difficiles à établir. Il en va de

⁶¹ L'argile employée pour la confection de ces amphores, à base alluviale, est de couleur rouge ou brun rougeâtre ; il existe cependant une troisième fabrique dont la couleur de l'argile se situe dans la gamme des brun à brun grisâtre. Voir W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie, J.W. Rehard 1986, p. 545, fig. 6-7.

⁶² A. Leonard, Jr. 1997, p. 163, fig. 6.7 : 1-2 ; p. 169, fig. 6.10 : 11 ; se référer aussi à A. Leonard, Jr. 2001, p. 44.

⁶³ Voir *infra*, catalogue n° 51 ; voir également, A. Leonard, Jr. 2001, p. 44-45.

⁶⁴ G. Majcherek, A. Shennawi 1991, p. 5-7 ; G. Majcherek, A. el-Aziz El-Shennawi 1992, p. 129-136.

⁶⁵ U. Hartung *et al.* 2003, p. 254-263. Aucun four d'amphores n'a pour l'instant été mis au jour sur le site de Bouto ; on se référera cependant aux observations faites naguère par les archéologues anglais (voir D. Charlesworth 1969, p. 24-27).

⁶⁶ À propos du mobilier de Péluse et de Tell el-Kana'is, voir *infra*, catalogue n°s 51-55 ; voir aussi les exemplaires plus tardifs (M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 85, fig. 19 : 186-187 ; p. 144, fig. 37 : 18).

⁶⁷ P. Ballet 1997A, p. 48.

⁶⁸ *infra*, catalogue n°s 51-55.

⁶⁹ Voir *infra*, catalogue n°s 52, 54 ; voir aussi les autres exemples illustrées dans : D.B. Redford 2004, p. 166, pl. C : 9-13.

⁷⁰ J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 57-59, p. 143, pl. 33 : 13-14.

⁷¹ K. Mysliwicz *et al.* 1988, p. 194 ; K. Mysliwicz, M. Abdel Haq Rageb 1992, p. 402, fig. 6b.

⁷² P. Ballet 1992, p. 17-18.

⁷³ Nombreux exemplaires encore inédits provenant de la fouille des abords de la chapelle dédiée à Osiris Unnefer Neb-Djefau. Ce matériel est actuellement en cours d'étude par l'auteur.

⁷⁴ A. Leonard, Jr. 2001, p. 44-45.

⁷⁵ Voir *infra*, catalogue n°s 53, 55. Les parallèles cités provenant du site de Quseir el-Qadim appartiennent à une variante plus tardive, datable de la période romaine.

⁷⁶ Voir *infra*, catalogue n° 55.

⁷⁷ Des anses d'amphore chypriote façonnées dans une pâte calcaire apparentée à notre groupe C 8 proviennent notamment de la sépulture T. 75.

⁷⁸ Voir *infra*, catalogue n° 57.

même en ce qui concerne l'exemplaire n° 58, bien que le profil de la lèvre — en bandeau épais, formé d'un simple repli d'argile — rappelle très étroitement certains modèles cnidiens⁷⁹ ; les amphores traditionnellement attribuées à la région de Cnide se différencient par une lèvre haute, peu épaisse, de section triangulaire.

À l'inverse, on ne peut guère étendre ces remarques au bouton d'amphore n° 60 qui possède, outre quelques occurrences à Naucratis et à Péluse⁸⁰, des contreparties dans plusieurs cités du monde grec, telles que Cos, Rhodes et Cnide. Or, tandis que les types coéens⁸¹ se caractérisent par une convexité bien marquée par un profil régulier, les modèles rhodiens⁸² se démarquent par un bouton plus épais, massif, au profil nettement rectiligne. À la lecture des corpus récemment établis⁸³, il ressort que notre exemplaire, qui se distingue par un changement de la courbe juste au-dessus du plan de pose, offre des analogies avec les conteneurs cnidiens diffusés pendant les premières décennies du III^e siècle av. J.-C.⁸⁴, dont la spécificité réside dans la présence d'une très légère dépression sous le sabot⁸⁵. Nanti d'un haut col cylindrique légèrement renflé dans sa moitié supérieure, comme sur les exemplaires apparentés au n° 36, surmontant un corps pithoïde, ce type de conteneur constituait la principale cargaison de l'épave de Serçe Limani, mise au jour à proximité de la côte occidentale de la Turquie⁸⁶.

Plus connues sous l'appellation de groupe A de Zénon, en raison du timbrage que portaient certains spécimens⁸⁷, ces amphores ont nourri (et nourrissent encore) de nombreuses discussions quant à leur origine exacte. Invoquant le timbrage comme principal argument, V. Grace émet l'hypothèse selon laquelle ces récipients auraient été manufacturés en Égypte, peut-être dans un atelier de la région du Fayoum⁸⁸. Or, depuis la découverte récente de modèles proches cnidiens trouvés dans la péninsule de Datça⁸⁹, sur les sites de production de Resadiye et de Muhaltepe, les postulats énoncés par l'auteur susmentionné ne sont plus guère valides. La tendance est d'assigner désormais l'essentiel de la cargaison de l'épave de Serçe Limani à la région de Cnide⁹⁰. Cependant, si la question des prototypes cnidiens paraît résolue, celle qui concerne le lieu d'origine de la production des amphores de l'épave n'en reste pas moins ouverte et insoluble : les découvertes récentes faites en maints endroits du Fayoum

et du Delta ont depuis démontré l'existence de ce que d'aucuns définissent comme des contrefaçons de produits grecs et non grecs⁹¹ ; il est frappant de constater que la fabrique de notre exemplaire, à base d'argile siliceuse de type alluvial (proche L 10), s'apparente fortement à celle que décrivent les éditeurs du matériel de Serçe Limani⁹². Comme le soulignent à juste titre V. Grace et J.-Y. Empereur⁹³, « l'importance de la production locale est sans aucun doute à réestimer ». Selon toute apparence, ce type de conteneur paraît avoir joui d'une production assez dense. Qu'il s'agisse de boutons ou de cols⁹⁴, ce récipient est attesté d'un point à l'autre du territoire égyptien⁹⁵ : Naucratis, où des centres producteurs auraient été identifiés sur le site de Kôm Dahab⁹⁶, Péluse, Tanis, Tell el-Balamoun, Mendès, Tebtynis⁹⁷, Tôd, Karnak, etc.

C'est également une production importante qu'ont semble-t-il connu les amphores comparables au n° 59. En dépit de son état fragmentaire, la pièce mentionnée doit assurément être mise en association avec les conteneurs d'origine présumée phénicienne, dont la garnison de Tell el-Herr a fourni de multiples exemplaires⁹⁸.

⁷⁹ Pour comparaison, se référer par exemple à J.-Y. Empereur, N. Tuma 1988, p. 345, fig. 4b-c (spécimens datables de la fin du IV^e siècle/début du III^e siècle av. J.-C.).

⁸⁰ Voir *infra*, catalogue n° 60.

⁸¹ J. Boardman, J.K. Anderson 1954, p. 176, fig. 10d. Comparez aussi avec l'exemplaire issu de la strate 3003.

⁸² *Ibid.*, p. 176, fig. 10j ; voir surtout, J.-Y. Empereur, A. Hesnard 1987, p. 58-59, fig. 9. Les modèles rhodiens se singularisent par un profil très marqué, en forme de trèfle.

⁸³ Notamment à partir du matériel exhumé des sites de la mer Noire. Voir S.Iu. Monakhov 1999, p. 161-172.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 161-172, en particulier p. 166, p. 172, fig. 7-8.

⁸⁵ Notre spécimen présente surtout des affinités avec le type II-B-1 dans la classification mise en place par S.Iu. Monakhov (voir *ibid.*, p. 172, fig. 7 : 1).

⁸⁶ À propos du mobilier amphorique issu de cette épave, voir notamment V. Grace 1986, p. 551-565 ; J.-Y. Empereur, N. Tuma 1988, p. 341-357 (notre exemplaire présente des affinités avec les spécimens illustrés sur les figures 4g et 4h) ; C. Pulak, R.F. Townsend 1987, p. 31-57. Comme le précise S.Iu. Monakhov (1999, p. 166), les récipients issus de l'épave correspondent à une variante légèrement plus tardive que celle qu'illustre notre exemplaire, dans la mesure où l'on note aucune dépression sous le plan de pose.

⁸⁷ Sur ce point, voir notamment V. Grace 1986, p. 551-565, en particulier p. 557. Dans le cadre de cette étude, l'auteur met en corrélation le timbrage au nom de Zénon avec le nom de Zénon fils d'Agréophon de Caunos, intendant du domaine du dioicète Apollonios. On se référera aussi à l'article de V. Grace et J.-Y. Empereur 1981, p. 409-426.

⁸⁸ V. Grace 1986, p. 557-560.

⁸⁹ J.-Y. Empereur, N. Tuma 1988, p. 341-357.

⁹⁰ J.-Y. Empereur, N. Tuma 1988, p. 349 ; S.Iu. Monakhov 1999, p. 167.

⁹¹ Il est intéressant de signaler, à titre d'exemple, le groupe de Pétois ; cette catégorie met en avant la première série d'anses d'amphores égyptiennes (voir V. Grace, J.-Y. Empereur 1981, p. 409-426). Une étude récente retrace l'histoire de l'évolution des « contrefaçons » égyptiennes (voir C. Defernez, S. Marchand [sous presse], p. 1-37).

⁹² Il n'est pas vain de rappeler qu'un premier examen pétrographique du mobilier extrait de l'épave suggérait une provenance égyptienne possible (voir J.-Y. Empereur, N. Tuma 1988, p. 343). Une description précise des argiles des conteneurs associés au groupe A de Zénon est donnée dans : C.G. Koehler, M.B. Wallace 1987, p. 50 ; d'après ces auteurs, l'argile est de couleur brun rougeâtre avec un noyau légèrement grisâtre, tandis que, selon V. Grace, la pâte des principaux récipients trouvés dans l'épave de Serçe Limani est de couleur uniforme, chamois clair (voir V. Grace 1986, p. 554).

⁹³ V. Grace, J.-Y. Empereur 1981, p. 426.

⁹⁴ Comme nous l'avons indiqué, les bases similaires au n° 60 sont souvent mises en étroite association avec un haut col conique bordé d'une lèvre rentrante, autrement dit un col proche de notre exemplaire n° 36, issu des habitations 3 et 4.

⁹⁵ Voir *infra*, catalogue n° 60 ; voir *supra*, les références fournies pour l'exemplaire n° 36.

⁹⁶ A. Leonard, Jr. 2001, p. 44-46.

⁹⁷ Pour un aperçu général des principales imitations connues à Tebtynis, on se référera à : S. Marchand 1996, p. 171-188 ; C. Defernez, S. Marchand (sous presse).

⁹⁸ Les prototypes sont en effet nombreux

(voir C. Defernez 2003, p. 367-387, pl. LXXXI-LXXXVI).

Étroitement similaire au n° 39, le type illustré qui se différencie par une lèvre convexe, en bourrelet, provenant de la sépulture n° 55 foisonne sur les sites à partir de la fin du IV^e siècle av. J.-C.⁹⁹, non seulement dans le Delta (Péluse, Tanis, Mendès) mais aussi en Haute Égypte, où des formes comparables ont été mises au jour sur le site d'Éléphantine¹⁰⁰. Ici attesté dans une pâte calcaire fine de teinte beige orangé à orangé, ce type de vase montre le plus souvent (notamment dans la basse région pélusiaque)¹⁰¹ une pâte mixte, à base d'un mélange de limon du Nil et de marnes ; bien que les témoignages restent fort discrets (un ou deux tessons seulement), les récipients à pâte mixte (fabrique C 9 ou LM 3 ?) apparaissent dans certaines sépultures¹⁰². On les rencontre également à Tanis¹⁰³, à Tebtynis¹⁰⁴, à Tell Edfou¹⁰⁵ et à Mendès¹⁰⁶ où il est à préciser que les imitations d'emballages commerciaux sont numériquement plus importantes dans les niveaux hellénistiques anciens.

À la différence des amphores brunes, les données relatives aux éventuels sites producteurs de ces vases sont maigres, voire quasi inexistantes. La liste des fabriques déjà connue invite cependant à penser que ces « contrefaçons » étaient manufacturées dans plusieurs ateliers.

2.1.4.3. Les conteneurs d'origine indéterminée (fig. 131 : 61)

L'étude du mobilier découvert dans la nécropole met en avant un constat déjà bien établi à l'issue de l'examen de la documentation provenant des habitats : la présence notable d'assimilations ou d'imitations de conteneurs égéens ou syro-phéniciens occulte, selon toute vraisemblance, les productions étrangères¹⁰⁷.

Lorsque les trouvailles témoignent de l'existence de produits importés du Levant ou de la sphère égéenne, c'est généralement sous forme de fragments insignifiants (panses, anses, tessons de bases) qu'ils sont attestés. Ainsi, on dénote la présence d'amphores phéniciennes dans les tombes 1, 5, 20, 26, 31, 57, 60, 61, 69 et 115, également une quantité importante de tessons appartenant à des centres de production égéens (tels que ceux de Chio, de Mendé ou de Thasos)¹⁰⁸ dans les sépultures 25, 32, 36, 45, 57, 60, 61, 69, 81, 84, 89, 90, 97 et, surtout, des fragments de conteneurs rhodiens ou proto-rhodiens, dans les tombes 60 et 61, que l'on identifie facilement à la forme particulière de leurs anses (en étrier) et à

leur fabrique spécifique (IM 18)¹⁰⁹ ; ainsi que le suggère la composition de la pâte (fabrique IM 17), les anses bifides trouvées dans la tombe 60 doivent être associées à des amphores de Cos ou du cercle de Cos¹¹⁰.

À côté de ces produits bien connus dans les circuits commerciaux de l'époque hellénistique, en particulier du début de la période, figurent aussi des céramiques atypiques, telles que le n° 61 (amphore ou amphore de table), dont l'origine reste à préciser.

Conclusion

L'assemblage céramique issu de la nécropole orientale de Tell el-Herr offre un éventail de vases très réduit mais néanmoins représentatif de la gamme de formes initialement déposées comme offrandes dans les diverses sépultures mises en évidence sur le site. Comme nous l'avons souligné en préambule, à quelques exceptions près, le répertoire typologique est comparable à celui que l'on trouve dans l'agglomération : on note, certes, un nombre plus important de vases à liquides ou à verser, tels que des pichets ou des *unguentaria*, ainsi que des conteneurs vinaires ; il est clair toutefois que, dans l'ensemble, les éléments formels sont étroitement similaires à ceux qui ont été identifiés dans les habitats. Constitué de vaisselles de table et de récipients culinaires, dont les représentants principaux sont des *caccabai*, le mobilier funéraire traduit les habitudes quotidiennes et culinaires des occupants du tell et de son agglomération. Comme nous avons pu le constater à plusieurs reprises, ce sont les mêmes catégories de vases qui ont été mises au jour dans les principales nécropoles fouillées naguère dans la Capitale : dans les nécropoles de Gabbari¹¹¹, de Chatby¹¹² ou bien encore celle de Moustafa Pacha¹¹³, les vaisselles de table, de même

⁹⁹ Pour de plus amples informations sur les assimilations égyptiennes de produits phéniciens, voir notamment C. Defernez, S. Marchand (sous presse).

¹⁰⁰ Voir *infra*, catalogue n° 59.

¹⁰¹ Voir notamment les exemples trouvés dans la partie occidentale du site de Péluse (voir J.-Y. Carrez-Maratray, C. Defernez 1996, p. 42-43, fig. 3 : 3-6).

¹⁰² Des tessons sont attestés dans les sépultures T. 3, T. 6, T. 21, T. 60 et T. 52.

¹⁰³ D. Roussel, S. Marchand 1994, p. 18, pl. III : 35.

¹⁰⁴ C. Defernez, S. Marchand (sous presse).

¹⁰⁵ K. Michalowski *et al.* 1950, p. 271, fig. 172 : 784.

¹⁰⁶ D.B. Redford 2004, p. 137, p. 171, pl. H : 25.

¹⁰⁷ On constate un phénomène analogue dans la nécropole de Gabbari (voir A. Lamarche 2003, p. 164). L'auteur souligne : « Le mobilier céramique funéraire est essentiellement de facture locale... ».

¹⁰⁸ Il s'agit principalement des fabriques IM 2, IM 3 et IM 13 ; voir C. Defernez 2003, p. 41-42.

¹⁰⁹ Pour de plus amples informations sur ce groupe, voir J.-Y. Empereur, A. Hesnard 1987, p. 18-20 ; A. Kaan Senol 2003, p. 192-193, 207 ; Voir en dernier lieu, G. Finkielstejn 2001.

¹¹⁰ J.-Y. Empereur, A. Hesnard 1987, p. 22-23. Comme l'indique l'auteur : « ...cette forme à anses bifides connaît un grand succès et a été reprise par de nombreux centres de production hors de l'île ; c'est le cas sans doute à Cnide et à Rhodes même, comme l'invitent à penser de récentes prospections » ; voir également A. Kaan Senol 2003, p. 195-197, 208.

¹¹¹ P. Ballet, C. Harlaut 2001, p. 295-368 ; A. Kaan Senol 2003, p. 191-211 ; A. Lamarche 2003, p. 111-190.

¹¹² E. Breccia 1912.

¹¹³ A. Adriani 1936.

que les récipients culinaires, occupent une place notable, à côté des grands vases funéraires tels que les hydries.

Ainsi, sur le plan typologique, l'examen du mobilier amassé ne révèle pas, à proprement parler, de différenciations notables par rapport à l'assemblage précédemment étudié : les principaux types décrits descendent en droite ligne des formes purement helléniques. Au contraire, tel que semble le démontrer l'évolution chronologique de certains vases, il apparaît que la plupart des pièces impliquées préfigurent celles qui proviennent de l'agglomération. Les données comparatives indiquent, par exemple, que les amphores brunes égyptiennes appartiennent à un modèle légèrement antérieur à celui qui est attesté à la surface des habitats ; la même remarque s'applique à certaines assimilations d'amphores importées du monde égéen ou chypro-phénicien. Rappelons, en outre, que les bols convexes, de même que les *caccabai*, identifiés dans certaines sépultures, correspondent davantage à des modèles anciens proches des prototypes grecs.

De fait, ces constatations concourent à suggérer qu'une part significative du matériel s'inscrit dans l'intervalle qui couvre la deuxième moitié du III^e siècle et la première moitié du II^e siècle av. J.-C. Cependant, dans l'attente de données complémentaires relatives à la chronologie de certains groupes, il paraît plus judicieux de proposer une datation globale, soit les III^e-II^e siècles av. J.-C. La réutilisation tardive de certaines tombes (la T. 60 notamment) explique la raison pour laquelle certaines pièces céramiques appartiennent à une époque légèrement postérieure, soit la phase terminale de la période hellénistique ou l'époque impériale.

2.2. Catalogue typologique

2.2.1. Les récipients de table et de service

41. (inv. P96/083). T. 60, chambre Ouest. Ø ouv. int. 13 cm. Ht. préservée : 4,4 cm.

Bord de bol ou coupe convexe ; lèvres infléchies vers l'intérieur et amincies à son extrémité. Pâte L 5, micacée. Cassure rouge orangé à franges chamois. Engobe ou *wash* de couleur brun-rouge à l'extérieur, stries de lissage à l'intérieur.

Parallèles : P. Ballet 1997A, p. 54, pl. 1 : 2-3 (Tell el-Moufarig – fin

III^e s./II^e s. av. J.-C.) ; M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 74, fig. 8 : 24 (zone est de Péluse, site 17 – II^e s. av. J.-C./II^e s. ap. J.-C.), p. 75, fig. 9 : 26 (site 9 – II^e s. av. J.-C./I^{er} s. ap. J.-C.), p. 174, fig. 50 : 11-12 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24, sondage 1 – début de la période ptolémaïque) ; W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 38, fig. 7 : 3 (Naucratis – II^e s. av. J.-C./I^{er} s. ap. J.-C.) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 61, fig. 2.6 : 23 (Kôm Hadid – III^e s. av. J.-C. ?) ; M.V. Seton-Williams 1967, p. 153, fig. 2 : 8 (Tell el-Fara'in, sites B et C, zone des fours – ptolémaïque) ; J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 133, pl. 28 : 2-3 (Tell el-Maskhoutha, entrepôt/magasin – 2^e moitié du II^e s. av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 45 : 1, pl. 53 : 9 (Tell el-Balamoun, habitat et fosse – ptolémaïque), pl. 82 : 15, pl. 84 : 4 (*survey* – III^e/I^{er} s. av. J.-C.) ; D.B. Redford 2004, p. 173, pl. K : 11 (Mendès, zone de la nécropole royale – Basse Époque ?) ; H.G. Fischer 1965, pl. 63 : 480 (Mit Rahineh, ouest du sanctuaire – période tardive) ; G. Pierrat-Bonnefois 2000, p. 346, fig. 179 (Tôd – fin III^e/début II^e s. av. J.-C.) ; H. Jaritz, M. Rodziewicz 1994, p. 134, fig. 5 : 17 (Syène – III^e/II^e s. av. J.-C.).

42. (inv. P96/107). T. 60, chambre Est. Ø fond ext. 10 cm. Ht. préservée : 4 cm.

Base annulaire d'assiette. Pâte L 9, micacée. Cassure brun orangé à cœur gris. Engobe rouge-brun à l'intérieur, lissé. Fond tournassé.

2.2.2. Les récipients culinaires

43. (inv. P96/101). T. 84, sépulture en sarcophage. Ø ouv. ext. 18 cm. Ht. préservée : 2,5 cm.

Col court de *caccabé* ; ressaut marqué à la base de la lèvre interne, suivi d'un léger renflement. Pâte L 10. Pseudo-engobe brun-rouge sur la face externe ; stries de lissage.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 178, fig. 54 : 73, 75-76, 82 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24 – ptolémaïque) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 81, fig. 2.16 : 4 (Kôm Hadid – début III^e s. av. J.-C.) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XIII : 189 (Tanis, lac sacré, niveaux de destruction – ptolémaïque/romain) ; H. Jaritz, M. Rodziewicz 1994, p. 134, fig. 5 : 27, p. 137, fig. 8 : 82 (Syène – II^e s. av. J.-C.).

44. (inv. P96/036). T. 55. Ø ouv. 11 cm. Ht. préservée : 3,5 cm.

Col court et droit de *caccabé* ou de *chytra* ? ; extrémité de la lèvre marquée par une gorge peu profonde et attaches supérieures des

anses placées sur le col. Pâte L 9/L 10, légèrement micacée ; fines inclusions minérales blanches. Cassure brun-rouge à cœur gris. Surface compacte de teinte brun rougeâtre.

Parallèles : A. Leonard, Jr. 2001, p. 81, fig. 2.16 : 4 (Kôm Hadid – début III^e s. av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 54 : 4 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XIV : 213 (Tanis, lac sacré, niveaux de destruction – ptolémaïque/romain) ; Ph. Brissaud *et al.* 1987B, p. 88, fig. 10 : 118 (Tanis, surface).

45. (inv. P96/099). T. 15/T. 16. Ø ouv. 14 cm. Ht. préservée : 3,5 cm. Col court de marmite à collerette ou de *chytra* ? Pâte L 10. Surface de couleur rouge orangé.

Parallèles : Ph. Brissaud 1987A, pl. XIV : 212 (Tanis, lac sacré, niveaux de destruction – ptolémaïque/romain).

2.2.3. Les vases à liquides ou à verser

2.2.3.1. Les pichets

46. (inv. P96/118). T. 60, chambre Est. Ø ouv. 5 cm. Ø fond. 5,5 cm. Ht. 12,1 cm.

Pichet globulaire, intact ; haut col vertical et base annulaire ; une anse relie le col à l'épaule. Pâte L 5 à dégraissant végétal peu abondant. Cassure uniforme rouge orangé. Engobe brun orangé poli ; marques de raclage sur la panse.

Parallèles : A.J. Spencer 1999, pl. 32 : 3 (Tell el-Balamoun, surface – ptolémaïque).

2.2.3.2. Les *unguentaria*

47. (inv. P96/094). T. 60, chambre Est. Ø ouv. 3,5 cm. Ht. col : 6,5 cm. Col haut, lèvre évasée. Pâte C 11, micacée, inclusions minérales blanches. Cassure uniforme orangée. Engobe beige jaunâtre couvrant la surface externe.

Parallèles : A. Leonard, Jr. 2001, p. 117, fig. 2.34 : 2 (Kôm Hadid – III^e s. av. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 84 : 5 (Tell el-Balamoun, *survey* – II^e/I^{er} s. av. J.-C.) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XXII : 392 (Tanis, surface) ; W.M.F. Petrie, J.G. Duncan 1906, pl. XXIA : 40-41 (Tell el-Yehudieh, nécropole – ptolémaïque) ; *ibid.*, pl. XXXVIB : 67 (Tell el-Retabeh, céramique non datée).

48. (inv. P96/117). T. 60, chambre Est. Ø max. panse : 6 cm. Ht. préservée : 15,5 cm.

Bord et base manquants ; panse ovoïde, élancée, surmontée d'un col haut, cylindrique, dégagé. Pâte L 5, légèrement micacée. Cassure rouge orangé. Surface engobée brun orangé, ponctuée de fines cavités ; stries de raclage régulières dans la moitié inférieure de la panse.

Parallèles : cf. *supra*, n° 47 ; P. Ballet 1997A, p. 55, pl. II : 15 (Tell el-Moufarig – fin III^e s./II^e s. av. J.-C.) ; J.W. Hayes, C. Harlaut 2002, p. 122, fig. 33 (Alexandrie, Cricket Ground, dépôt A – fin ptolémaïque, c. 120 av. J.-C.) ; J.S. Holladay, Jr. 1982, p. 137, pl. 30 : 12 (Tell el-Maskhoutha, entrepôt/magasin – 2^e moitié du II^e s. av. J.-C.).

49. (inv. P96/092). T. 60, chambre Est. Ø max. panse : 5,8 cm. Ø fond : 3,5 cm. Ht. préservée : 10,5 cm.

Col manquant ; corps globulaire à parois épaisses ; fond plat, saillant. Pâte L 10. Surface externe brun rougeâtre (engobe ?) ; marques de polissage ou de raclage dans la partie inférieure de la panse.

Parallèles : cf. *supra*, n° 48 ; M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 81, fig. 15 : 113 (zone est de Péluse, site 9 – II^e s. av. J.-C./I^{er} s. ap. J.-C.), p. 181, fig. 57 : 123 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24, sondage 1 – ptolémaïque) ; A. Adriani 1936, p. 136, fig. 58 : 23, 28 (nécropole de Moustafa Pacha, tombe n° 1 – III^e/II^e s. av. J.-C.) ; A. Adriani 1940, p. 117, fig. 53 : 19 (Alexandrie, nécropole d'Ezbet el-Makhlouf) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XXII : 392 (Tanis, surface) ; Ph. Brissaud *et al.* 1987B, p. 85, fig. 7 : 85 (Tanis, surface) ; A.J. Spencer 1999a, pl. 32 : 1 (Tell el-Balamoun, surface – ptolémaïque) ; E.L. Ochenschlager 1967, p. 47, fig. 20 (Tell Timai – 2^e moitié du II^e s. av. J.-C.) ; K. Mysliwiec *et al.* 1988, p. 187, fig. 3a (Tell Atrib, secteur 3, sondage – II^e s. av. J.-C. ?) ; W.M.F. Petrie 1909, pl. XXVIII : 158 (site proche de Meydoun – ptolémaïque).

50. (inv. P96/066). T. 60, chambre Ouest. Ø fond : 3,5 cm. Ht. préservée : 4,7 cm.

Pied au plan de pose plat. Pâte L 10. Surface externe brun rougeâtre, surface interne grisâtre ; stries de lissage visibles. Face externe du fond tournassée.

Parallèles : A. El-Taba'i, J.-Y. Carrez-Maratray 1993, p. 115, fig. 2 : 3 (Farama ouest – ptolémaïque) ; M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 81, fig. 15 : 118-119 (zone est de Péluse, site 17 – II^e s. av. J.-C./II^e s. ap. J.-C.) ; A.J. Spencer 1996, pl. 45 : 26 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque).

2.2.4. Les récipients de stockage et/ou de transport : les amphores

2.2.4.1. Les amphores brunes

51. (inv. P96/109). T. 60, chambre Est. Ø ouv. int. 12,9 cm. Ht. préservée : 10 cm.

Partie supérieure de col ; lèvres de hauteur moyenne et de forme trapézoïdale, anses coudées de section elliptique. Pâte L 2, bien cuite, micacée ; dégraissant végétal visible en cassure et en surface. Cassure brun rougeâtre à rouge orangé. Surface brune.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 151, fig. 44 : 126 (Tell el-Kana'is, théâtre), également p. 182, fig. 58 : 160 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24, sondage 1 – ptolémaïque) ; W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 42, fig. 11 : 18-19 (Naucratis – II^e s. av. J.-C./I^{er} s. ap. J.-C.), p. 97, fig. 38 : 80-12 (Kôm Dahab – période romaine ?) ; W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie 1986, p. 72, fig. 19, p. 73, fig. 20 (Kôm Dahab, four – II^e s. av. J.-C.) ; W.D.E. Coulson, N.C. Wilkie, J.W. Rehard 1986, p. 548, fig. 10 (Kôm Dahab – période hellénistique) ; A. Leonard, Jr. 2001, p. 161, fig. 2.56 : 4 (Kôm Hadid – fin III^e s. av. J.-C.) ; U. Hartung *et al.* 2003, p. 249, fig. 18 : 5 (Bouto – II^e/I^{er} s. av. J.-C.) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XX : 336-337, 339 (Tanis, lac sacré, niveaux de destruction – ptolémaïque/romain) ; E.L. Ochenschlager 1967, p. 43, fig. 9 (Tell Timai – fin II^e/1^{ère} moitié du I^{er} s. av. J.-C.).

52. (inv. P96/111). T. 60, chambre Est. Ht. préservée : 16,3 cm.

Base tronconique ; transition avec la panse marquée par une carène. Pâte L 15, micacée, couleur chamois. Surface brune, sans doute lissée avec un chiffon humide.

Parallèles : P. Ballet 1997B, p. 121, pl. II : 31 (Péluse – fin époque hellénistique/I^{er} s. ap. J.-C.) ; M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 86, fig. 20 : 204 (zone est de Péluse, site 17 – II^e s. av. J.-C./II^e s. ap. J.-C.) ; D.B. Redford 2004, p. 166, pl. C : 12-13 (Mendès, zone de la nécropole royale – début de l'époque romaine).

53. (inv. P96/112). T. 60, chambre Est. Ø fond : 3,7 cm. Ht. préservée : 16 cm.

Base tronconique ; liaison continue avec la panse. Pâte proche L 9, brun-rouge à frange interne grise. Surface de teinte brun rougeâtre.

Parallèles : cf. *supra*, n° 52 ; M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 147, fig.

40 : 78 (Tell el-Kana'is, théâtre – fin ptolémaïque/début romain), p. 182, fig. 58 : 162, p. 183, fig. 59 : 167 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24, sondage 1 – ptolémaïque) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XII : 180 (Tanis, lac sacré, niveaux de destruction – ptolémaïque/romain) ; A.J. Spencer 1999a, pl. 40 : 1 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque) ; D.S. Whitcomb, J.H. Johnson 1982, p. 109, pl. 27 : e-f (bases apparentées – période romaine).

54. (inv. P96/067). T. 60, chambre Ouest. Ht. préservée : 12 cm.

Base tronconique ; paroi externe ondulée. Pâte L 15, micacée, couleur chamois. Surface érodée de teinte brun rougeâtre.

Parallèles : D.B. Redford 2004, p. 166, pl. C : 11 (Mendès, zone de la nécropole royale – III^e/I^{er} s. av. J.-C.).

55. (inv. P96/071). T. 52. Ht. préservée : 12 cm.

Base conique ; liaison continue entre le fond et la panse. Pâte proche L 9/L 10, micacée. Cassure brun-rouge à cœur gris. Traces de résidus blanc sur les deux faces.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 152, fig. 45 : 133 (Tell el-Kana'is, théâtre – amphore tripolitaine, Afrique du Nord ?) ; G. Majcherek, A. Shennawi 1991, p. 6, fig. 1A (Tell el-Haraby – fin de la période ptolémaïque) ; G. Majcherek, A. Shennawi 1992, p. 133, fig. 3a (Tell el-Haraby – II^e/I^{er} s. av. J.-C.) ; pour comparaison, voir également, D.S. Whitcomb, J. H. Johnson 1982, p. 85, pl. 15 : c, f (villa romaine).

56. (inv. P96/068). T. 60, chambre Ouest. Ht. préservée : 8,8 cm.

Base tronconique de petite taille ; panse inférieure évasée. Pâte L 15', chamois-gris. Surface brune, érodée.

2.2.4.2. Les imitations ou copies de conteneurs

57. (inv. P96/055). T. 25, sondage seuil. Ø ouv. ext. 11,9 cm.

Col de jarre ou d'amphore ; lèvres épaisses, évasées, en bandeau, marquée par un renflement interne ou une concavité. Pâte L 2, légèrement micacée. Cassure rouge orangé à cœur gris. Surface érodée de couleur brun orangé.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 179, fig. 55 : 93 (Tell el-Kana'is, mausolée K. 24, sondage 1 – ptolémaïque) ; A.J. Spencer 1996, pl. 54 : 6 (Tell el-Balamoun – ptolémaïque ?).

Analyse du mobilier céramique de la nécropole orientale

58. (inv. P96/009). T. 83. Ø ouv. ext. 11 cm.

Col de jarre ou d'amphore ; lèvres épaisses, en bandeau, repliées contre la paroi externe, légèrement en biseau vers l'intérieur. Pâte C 13, fine, sableuse ; quelques grains quartzeux. Cassure homogène de couleur beige. Surface externe blanchâtre (engobe ?).

59. (inv. P96/038). T. 55. Ø ouv. ext. 12 cm.

Bord d'amphore ; lèvres convexes, en bourrelet. Pâte C 8, couleur beige orangé. Surface de teinte orangée.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1994, p. 156, fig. 13 : 1 (Péluse – Basse Époque) ; Ph. Brissaud 1987A, pl. XVI : 261 (Tanis, lac sacré, niveaux de destruction – ptolémaïque/romain) ; D.A. Aston 1999, p. 325, pl. 109 : 2891 (Éléphantine – phase VI, IV^e/III^e s. av. J.-C.).

60. (inv. P96/080). T. 60, chambre Est. Ø fond : 5,1 cm.

Bouton d'amphore. Pâte de type alluvial, fine, homogène et micacée (proche L 10 ?). Cassure de couleur chamois orangé. Surface brun orangé, lissée.

Parallèles : M. Rodziewicz *et al.* 1996, p. 85, fig. 19 : 192 (Péluse, site 1 – fin I^{er} s. av./II^e s. ap. J.-C.) ; W.D.E. Coulson, A. Leonard, Jr. 1981, p. 67, fig. 26 : 80-108 (Naucratis, survey – I^{er}/IV^e s. ap. J.-C.).

2.2.4.3. Les conteneurs d'origine indéterminée

61. (inv. P96/034). T. 3. Ø ouv. 8 cm.

Col de jarre ou d'amphore ; lèvres épaisses, en bourrelet. Pâte II 6, hétérogène ; inclusions ferrugineuses noires et rouges abondantes. Cassure uniforme beige rosé. Engobe épais de couleur beige rosé ; stries de lissage sur la face externe du bord.